

FACTURE N° 6070238

N/REF : 22/07/2026 16H23 C:024059 I:35175
V/REF : osmil808697569
V/Email reçu le Mercredi 22/07/2026 à 16H23

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : 4,6,8,10,12 GLYCINES
4,6,8,10,12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

Fontaine, le 25 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 12 GLYCINES - MME BEDIEZ *0683566597*
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DEVANT LA MONTEE 12
Donneur d'ordre : Mme F. TRUC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 23/07/2026 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE DEVANT DE LA MONTÉE 12
CONSTAT: IL Y A DE L'EAU QUI RESSORT DE LA BOUCHE OU SE TROUVE LA VANNE
GENERALE DE COUPURE D'EAU DU BATIMENT
PREVOIR L'INTERVENTION DE LA SOCIETE DE LA VILLE POUR INSPECTION DE LA
VANNE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 25/07/26 A 01H04 FRANCOISE.TRUC@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6070238

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/07	1	75,30		112,95
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					181,81
T.V.A. a 10,00%					18,18
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>199,99</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN